

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

BUREAU DE DECISIONS du mercredi 1er février 2017

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Michel BRUNET, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Bernard PERRET, Jean-Pierre ROCHE, Jean-Luc LUEZ, Alain GESTAS, Daniel ROUSSET, Sylviane CHENE, Jean-Yves FLOCHON, Guillaume FAUVET, Aimé NICOLIER, Christian CHANEL, Claudie SAINT-ANDRE, Walter MARTIN, Eric THOMAS, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Yves CRISTIN, Bruno RAFFIN, Isabelle MAISTRE, Yves BOUILLOUX, Alain BONTEMPS, Christian BERNARD, Thierry MOIROUX.

Excusé : Alain BINARD

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle MAISTRE

Par convocation en date du 26 janvier 2017, l'ordre du jour est le suivant :

EQUIPEMENTS SOCIAUX ET ENFANCE

- Centre de loisirs « Part'âge » à Montrevel-en-Bresse - Organisation d'un séjour à la neige – fixation du tarif.

Préparation des travaux à venir

- Conférence des Maires ;
- Réunion du Conseil de Communauté du 27 février 2016.

Equipements sociaux – Enfance

Délibération DB.2017.001 - Centre de loisirs « Part'âge » à Montrevel-en-Bresse - Organisation d'un séjour à la neige - fixation du tarif.

Le rapporteur expose à l'assemblée que le centre de loisirs « Part'âge » situé à Montrevel-en-Bresse propose d'organiser un séjour à la neige à Lélex. Il se déroulerait durant les prochaines vacances, du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2017 au Chalet Louis Marchand à Lélex (géré par la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain).

CONSIDERANT que 23 places pourraient être proposées aux enfants âgés de 6 à 15 ans (du CP à la 3^{ème}) ; que l'hébergement serait en pension complète.

CONSIDERANT que les activités qui pourraient être proposées : initiation au ski de fond et balade, balade en raquettes et montée au Crêt de la Neige (en télécabines + raquettes), luge et veillée raquettes ; que toutes les activités seraient encadrées par un moniteur diplômé de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain.

CONSIDERANT que l'équipe encadrante serait composée de trois animateurs diplômés BAFA et d'un directeur.

Le rapporteur propose aux membres du Bureau d'appliquer les tarifs suivants en fonction du lieu de domicile et du quotient familial des familles :

	Habitants CA3B		Habitants hors CA3B		Habitants hors département	
	QF<900	QF≥ 900	QF<900	QF≥ 900	QF<900	QF≥ 900
SEJOUR NEIGE	290 €	360 €	360 €	395 €	430 €	500 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les tarifs indiqués ci-dessus en fonction du lieu de domicile et du quotient familial des familles pour l'organisation d'un séjour à Lélex par le centre de loisir « Part'âge » situé à Montrevel-en-Bresse.

**La séance est levée à 17 h 05.
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 13 février 2017**

Fait à Bourg-en-Bresse, le 9 février 2017